

JUILLET/AOÛT  
2017

# Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



Un très bel été  
à tous !



**ACTUALITÉS MUNICIPALES**  
Urbanisme : rappel des formalités

**SPORT, LOISIRS, CULTURE**  
Les festivités du 14 Juillet  
Fin de saison pour les comédiens

# Retour en images



Un franc succès pour cette 2<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique à Yffiniac. Un grand merci aux intervenants ainsi qu'aux organisateurs pour cette belle soirée.



Journée exceptionnelle pour le club de judo qui fête son 20<sup>e</sup> anniversaire avec la présence de Gévrise Emame, grande figure du Judo. Depuis sa création en 1997, le club compte 33 ceintures noires et 203 licenciés.



Journée citoyenne du 10 juin. Les volontaires se sont mobilisés pour une ville plus propre (nettoyage du parc Au Fil de l'Eau, de l'Étang des Jearnottes et du plan d'eau de l'Hippodrome).



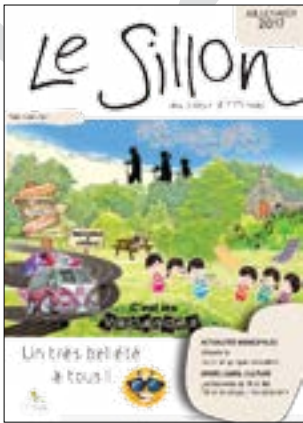
Un bien sympathique repas pour l'Amicale des retraités avant la trêve estivale. L'association recherche une nouvelle présidente. Avis aux amateurs !



Les plus grands drivers de France étaient présents lors de la réunion du 25 juin à l'Hippodrome de la Baie.



Une quarantaine de personnes des quartiers de Carjégu, Lavin, Bien-y-Vient, Le Val et Pompin s'est réunie autour d'une journée bien sympathique.



Le Sillon - Juin 2017



## SOMMAIRE

### Actualités municipales

DU CHANGEMENT SUR LES LIGNES DE BUS  
URBANISME : RAPPEL DES FORMALITÉS  
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES.....P4-5

### Enfance Jeunesse

SÉJOUR A GUERLÉDAN  
CARNAVAL DES ANIMAUX A LA KERMESSE  
DES JEUX TRACÉS AU SOL .....P6-7

### Sports, loisirs et culture

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET  
JOURNÉE DE JEUX DE PLEIN AIR  
ASSMAT'IBULLES : ENTRE BONNE HUMEUR  
ET DYNAMISME  
EXPOSITION : CÔTES D'ARMOR PITTORESQUE  
CONCOURS DE PÉTANQUE ESTIVAUX.....P8-10

### Conseil municipal

Opposition.....P11

Agenda / Au fil des jours.....P12

## A l'heure d'été

Voilà, nous sommes en été. Et qui dit été dit vacances, vacances scolaires, vacances en famille ou entre amis. Comme chaque année, durant cette période, la commune met à disposition des familles une série d'activités à destination des jeunes. Les accueils de loisirs proposeront également plusieurs mini-séjours et des sorties dont une excursion au festival de Cornouaille à Quimper.

Le tempo de cette période estivale a été donné le 21 juin avec la Fête de la musique, un rendez-vous qui a connu un nouveau succès et une deuxième édition qui en appelle certainement une troisième.

Un autre temps fort sera celui des festivités du 14 Juillet à l'hippodrome avec au programme les Siestes musicales de Julien Tiné, le Moules-frites organisé par l'Amicale des Employés Communaux et le feu d'artifice qui attire tous les ans plus d'un millier de spectateurs.

Nous vous donnons aussi rendez-vous dimanche 23 juillet au parc Au fil de l'eau pour un après-midi « Jeux de plein air », proposé par le Comité d'Animation, où chacun pourra s'exercer au mini-golf, se défouler au tir à la corde ou encore faire preuve de dextérité au mikado géant. Les amateurs de marche pourront démarquer la journée par une randonnée de 11 km en Baie de Saint-Brieuc.

Du côté des activités municipales, c'est une saison particulièrement chargée, avec notamment l'entretien des espaces verts, des travaux de voirie et dans les écoles. Ainsi, l'ensemble du bloc sanitaire sera remplacé à l'école du Bois Gilbert, à la Maison de la Petite Enfance, la municipalité a décidé d'installer un système d'ouverture à distance de la porte d'entrée principale, équipé d'un visiophone. Comme à chaque période de vacances, ce sera l'occasion de procéder au grand nettoyage dans les écoles publiques.

Pour terminer, nous vous informons que le dispositif Opération Tranquillité Vacances, contribuant au renforcement de la sécurité des logements, est proposé par la police municipale, en partenariat avec la police nationale. N'hésitez pas à vous y inscrire.

Le premier rendez-vous de la rentrée sera le traditionnel forum des associations, qui se déroulera samedi 2 septembre. Nous vous attendons nombreux.

D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances à tous !

**Michel Hinault**  
Maire

## A NOTER

### Mairie : horaires d'été

L'accueil de la mairie sera fermé le samedi matin pendant les vacances d'été en juillet et en août. Réouverture le samedi 2 septembre de 9h à 12h. Les horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie au public restent inchangés en semaine.

## Départ à la retraite

### 34 années de service !

Marie Christine Sohier, aide à domicile depuis 34 ans auprès de personnes âgées et employée également au service restauration, fête dernièrement son départ à la retraite, entourée de ses collègues, des élus et de sa famille. A cette occasion, le maire a souligné la conscience professionnelle de la nouvelle retraitée. « Par son savoir-faire et son professionnalisme, Marie-Christine a toujours été très appréciée des personnes qu'elle a accompagnées. » Désormais, elle va partager son temps libre entre son jardin et sa famille.



## Info Tub

### Du changement sur les lignes de bus !

Dans le cadre des travaux PEM/TEO, de la nouvelle intercommunalité et de l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé le 1<sup>er</sup> juin dernier d'adapter le réseau des Transports Urbains Briochins (TUB) pour la prochaine rentrée de septembre 2017.

#### Les principaux changements :

- une nouvelle numérotation des lignes TUB en cohérence avec la numérotation des lignes Tibus pour faciliter le parcours client sur un territoire élargi à 19 nouvelles communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ainsi, la commune de Pordic, par exemple, actuellement desservie par la ligne 1 Tibus, sera de manière plus intuitive desservie par la ligne TUB 10 et le Tub Express TE10.

- une adaptation des itinéraires des lignes TUB en centre-ville liée aux travaux PEM/TEO.

Le réseau TUB souhaite limiter la désorientation de sa clientèle face à des contraintes de Saint-B circulation liées aux travaux devant la gare qui débiteront fin 2017. Pour limiter les changements successifs de positionnement des bus en centre-ville et aux abords de la gare SNCF induits par les travaux PEM-TEO,

le réseau des TUB revoit le stationnement de certaines lignes. Dans ce cadre, toutes les lignes passant actuellement à l'arrêt Gare SNCF, sont reportées à l'arrêt Gare Sud, de l'autre côté de la Passerelle (côté quartier Robien) de fin 2017 et ce jusqu'en 2019. L'arrêt Croix Mathias est, quant à lui, reporté à l'arrêt Résidence Athénée situé à moins de 200 mètres.

- un ajustement du service de transport sur réservation Taxitub, rebaptisé Proxitub à la rentrée et une extension aux communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Chaque arrêt Proxitub sera rabattu sur des pôles de centralités (centre bourg, centres commerciaux,...), ou des lignes régulières TUB, Tibus ou Ligne Routière Régionale. Les horaires de ce service ont été réorganisés en vue de favoriser le groupage. Ce service répondra à des besoins de déplacement en heures de pointe du matin, midi et soir mais également à des besoins de déplacements en heures creuses.

#### Concernant notre commune :

- les deux lignes régulières desservant Yffiniac Centre : la ligne 50 (Villes Hervé) devient la ligne 30 en lien avec la ligne 3 Tibus

et la ligne 60 (Hillion) devient la ligne 20 en lien avec la ligne 2 Tibus.

- le TE 11 devient la ligne 80 (Croix-Bertrand) en lien avec la ligne 8 Tibus.

- une nouvelle ligne de Tub Express : en complément du dispositif ASR\* en gare d'Yffiniac et suite aux horaires des TER modifiés, **une nouvelle ligne Tub Express TE22 est créée, permettant aux scolaires sur le secteur de la gare d'Yffiniac de rejoindre leurs établissements sur Saint-Brieuc** (Les Champs <> Languieux Centre <> Yffiniac Centre <> Hillion St René <> Gare d'Yffiniac).

- Le service de 7h08 à l'arrêt Yffiniac Salle des Fêtes, au regard de la fréquentation constatée (faible voire nulle) est supprimé uniquement le samedi matin sur la future ligne 20.

\*ASR Abonnement Scolaire Réglementé : prise en charge d'une partie de l'abonnement SNCF des enfants domiciliés à la gare d'Yffiniac et scolarisés dans un établissement de Saint-Brieuc par le Conseil Départemental (convention d'intermodalité signée par SBA).

Plus d'infos au 02 96 01 08 08 ou sur le site [www.tubinfo.fr](http://www.tubinfo.fr)

Le guide bus (horaires, lignes, conseils) sera disponible début août.

## Gare d'Yffiniac

### Modification des transports scolaires

Les habitants de la Gare d'Yffiniac se sont récemment émus des nouveaux horaires, à la rentrée prochaine, des Trains Express Régionaux (TER) en raison des aménagements de trafic liés à l'arrivée de la Ligne à grande vitesse (LGV). Ce mode de déplacement est en effet privilégié par les collégiens et lycéens du quartier. La municipalité est donc intervenue auprès du Conseil régional et de Saint-Brieuc

Agglomération pour que les intéressés ne soient pas trop pénalisés par cette situation.

Une offre a ainsi pu être obtenue qui devrait répondre aux besoins du plus grand nombre :

#### Concernant le TER :

- Départ de la halte ferroviaire d'Yffiniac à 7h39 - 8h12 - 8h39 - 9h39 et 13h08

- Retours à partir de la gare de St Brieuc à 13h30 - 16h07 - 17h11 - 17h51 et 18h07

#### Complément TUB : mise en place d'un bus scolaire TE22 :

- Aller : départ de la gare d'Yffiniac à 7h09 (arrivée à St-Brieuc à 7h40)

- Retour : départ de la gare de St-Brieuc à 17h20 (arrivée à la gare d'Yffiniac à 17h52) ;

le mercredi midi départ à 12h33 (arrivée à la gare d'Yffiniac à 13h03)

Plus d'infos : [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com)

## Urbanisme

# Rappel de formalités à l'approche de l'été !

### Clôture

En cas de création ou modification d'une clôture, une déclaration préalable doit être effectuée en mairie :

- Formulaire Déclaration Préalable : cerfa n°13703\*06 à déposer en 1 exemplaire.
- Délai maximum d'instruction du dossier : 1 mois.

### Modification de l'aspect extérieur

Une demande en mairie est nécessaire pour tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction. Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

### Coordonnées du service urbanisme

Accueil téléphonique : 02 96 72 66 40

Email : [urbanisme@ville-yffiniac.fr](mailto:urbanisme@ville-yffiniac.fr)

Votre projet est règlementé par le Plan local d'urbanisme de la commune en fonction de la zone dans laquelle se situe votre propriété

**ATTENTION ! Une réglementation particulière s'applique aux propriétés impactées par le Plan de prévention des risques littoraux d'inondation (PPRLi). Renseignements auprès du service urbanisme ou sur le site internet**

### Modalités d'affichage d'une autorisation d'urbanisme

#### Changement au 1<sup>er</sup> juillet

De nouvelles mentions sont à faire figurer sur le panneau.

Plus d'informations sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Permis de construire

#### Nouveau seuil pour le recours à l'architecte

Tout demandeur d'un permis de construire est tenu de recourir à un architecte pour établir son projet de construction (autre qu'agricole) dès lors que le seuil de 150 m<sup>2</sup> de surface plancher est dépassée.

## Établissement recevant du public (ERP)

### Qu'est-ce qu'un ERP ?

Tous bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise accueillant uniquement son personnel n'est pas un ERP.

### Nouvel ERP, aménagement

#### ou travaux sur un ERP existant ?

Tout aménagement, construction ou modification d'un ERP ne nécessitant pas de permis de construire est soumis à autorisation, qu'il soit assorti ou non d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

### Quelles formalités d'urbanisme ?

Pour connaître le formulaire Cerfa adapté à votre projet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Rendez-vous sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr) pour retrouver toute l'information sur l'accessibilité.

### Attention au démarchage agressif et menaçant !

Certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative. La Délégation Ministérielle de l'Accessibilité (DMA) a créé et met à disposition un document expliquant comment reconnaître un démarchage malintentionné et quoi faire si l'on s'estime lésé.



OPÉRATION  
CŒUR DE VILLE

## Réhabilitation des réseaux

### Du 4 au 28 juillet

Les travaux de réhabilitation des réseaux électriques réalisés par l'entreprise Enedis se poursuivent.

Les travaux se déroulent en quatre phases :

- du 4 au 7 place de l'Église et place des Chocards
- du 10 au 13 rue des Ecoles (1<sup>ère</sup> partie) et rue du Bois Gilbert
- du 17 au 21 rue des Ecoles (2<sup>e</sup> partie)
- du 24 au 28 juillet rue de St-Aubin

Des déviations seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Merci de votre compréhension.

## Opération Tranquillité vacances

### Partez tranquille !



L'Opération Tranquillité Vacances s'adresse à tous et consiste à faire surveiller votre habitation pendant votre absence. Ce dispositif consiste en de passages réguliers à votre résidence. Pour en bénéficier, il suffit de vous rendre à la

mairie quelques jours avant votre départ et remplir l'imprimé prévu à cet effet.

**Quelques conseils avant de partir :** informez votre entourage (famille, ami, voisin) ; faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance ; transférez vos appels sur votre téléphone ou une autre ligne ; ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

**Pour plus d'infos : contactez la mairie au 02 96 72 60 33**

## Ecole Saint-Aubin Une journée sportive pour finir l'année

Vendredi 2 juin, les élèves de quatre classes de l'école se sont retrouvés avec plusieurs autres écoles de l'agglomération sur le site du Grand Pré à Langueux pour une rencontre sportive. Une journée organisée par l'UGSEL, (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) avec pour fil rouge, les jeux de ballon. Répartis en équipes constituées de différentes écoles, les élèves ont ainsi participé à des ateliers collectifs comme la passe à 5, le ballon chaîne, les inséparables, le ballon prisonnier, le jeu de l'horloge ou encore les lapins chasseurs. Un rendez-vous riche en échanges et en convivialité et un grand merci aux parents accompagnateurs.



## Séjour sportif à Guerlédan



En route pour l'aventure ! Du 22 au 24 mai, 50 élèves de CM1/CM2 ont participé à un séjour sportif sur la base de plein air de Guerlédan. L'idée était de pratiquer des activités sportives de plein air tout en découvrant le patrimoine environnant. C'est ainsi que les jeunes aventuriers ont pu profiter de trois jours toniques avec au programme tir à l'arc, course d'orientation, VTT, escalade,

randonnée, descente en rappel. Au cours de ce séjour encadré par des animateurs compétents et sympathiques, ils ont découvert la vie en communauté. Une expérience riche d'apprentissages, de dépassement de soi et de prise de confiance. Ce projet a bénéficié de financements de la municipalité et de l'APEL (l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre).



## Restaurant scolaire Mon premier repas au self



Une expérience toute nouvelle pour ces petits bouts âgés de 6 ans qui ont pris leur premier repas au self-service du restaurant scolaire. En effet, à l'occasion d'un déjeuner découverte, les grandes sections de maternelle ont pu se régaler tout en découvrant pour la première fois leur future salle de restauration. Organisé chaque fin d'année scolaire, ce repas chez les plus grands leur a permis de se familiariser au fonctionnement du self-service. Plateau en main, ils ont appris à se servir tout seul. Au menu de ce jour : rôti de bœuf/frites, fromage, fruit et de quoi ravir les papilles !

## Carnaval des animaux à la kermesse



Alors que le temps radieux incitait plutôt à aller à la plage samedi 17 juin, la kermesse de l'école a battu son plein ! Sur le thème du Carnaval des animaux, les enfants ont présenté leurs chorégraphies tout en énergie et en gaité. Quant aux stands, la pêche à la ligne et le maquillage ont connu le succès habituel. Cette manifestation, organisée conjointement avec les parents d'élèves et enseignants s'est terminée dans la convivialité autour d'un repas.



## Accueil de loisirs Un vrai terrain de jeu



La traditionnelle marelle, le jeu de l'échelle et des petits chevaux. Le tout tracé au sol. C'est la belle surprise qu'ont eu récemment les enfants fréquentant l'accueil de loisirs qui ont découvert ces nouveaux jeux dans la cour de la Croix-Bertrand. A la

fois ludiques et pédagogiques, ces nouveaux tracés aux couleurs chatoyantes permettront de proposer de nouvelles activités. Un terrain multijeu tracé également au sol devrait compléter ces aménagements réalisés par Saint-Brieuc Agglomération.

## Rentrée scolaire 2017/2018

### Les rythmes scolaires restent inchangés

La commune d'Yffiniac prépare la rentrée 2017/2018 pour accueillir les élèves qui reprendront le chemin de l'école le lundi 4 septembre. Cette nouvelle année scolaire sera placée sous le signe de la continuité avec le maintien du dispositif rythmes scolaires. En

effet, la municipalité a fait le choix de reconduire la semaine scolaire à 4,5 jours pour l'école publique, l'école Saint-Aubin ayant opté depuis la rentrée 2015 pour la semaine de 4 jours.



## Festivités du 14 juillet

Un programme riche vous attend !

### Moules frites et feux d'artifice

Les membres de l'Amicale des Employés Communaux, vous donnent rendez-vous à partir de 18h30, pour une soirée moules frites suivi d'un grand feu d'artifice.

**18h30 - Repas moules-frites - 8€**

**23h - Feu d'artifice**

**Hippodrome de la Baie**

### Les siestes musicales

Laissez-vous bercer par des musiques originales et relaxantes proposées par le DJ briochin Julien Tiné.

**De 15h à 18h - Jardin de la Chapelle St-Laurent (près de l'hippodrome) - Gratuit**



## Comité d'animation

Prenez l'Air !

Le dimanche 23 juillet, Le Comité d'Animation et les Traîne-Savates proposent une journée en famille avec des activités pour tous au Parc Au fil de l'eau.

- Balade en Baie : 10 km aux allures de flânerie... Profitez du paysage !
- Jeux à volonté : Laissez-vous tenter par la course en sac, le mini-golf, le mikado géant ou le tir à la corde !

**Départ du parc Au fil de l'Eau à 9h30 pour la Traversée de la Baie, Pique-nique à partir de 12h (panier ou restauration sur place)**

**Jeux à partir de 14h - Gratuit - Pour tous Renseignements au 06 19 98 52 26**



Prenez date, le forum des associations se tiendra samedi 2 septembre de 14h à 18h au Complexe Sportif. Encadrants, animateurs seront présents pour vous informer sur les tarifs, horaires, inscriptions, etc.

## Concours de pétanque

Tous les mercredis cet été



Durant l'été, le Pétanque Club de la Baie vous propose plusieurs concours de pétanque amicaux **ouverts à tous**. Ce concours s'organise en doublettes formées en 4 parties d'une heure.

Tous les mercredis de juillet et août au Boulo-drome - Jet du but à 14h15 précises - Inscription sur place - Engagement : 3 € par joueur



## Cet été, j'apprends à danser !

L'association *Moi je danse à Yffiniac* vous propose des initiations de différentes danses et de zumba les mercredis soirs de juillet et août de 19h à 21h30.

Centre de Danse Hamet - 8 rue de l'écluse à Yffiniac

Renseignement sur le site *zumba 22* ou au 06 07 94 74 31



## Yffiniac Jumelage

### 24 Bavarois en séjour chez nous



Baby-foot géant avec les ados de l'Antrjeunes



La sortie au Wake Park à Dolo a été très appréciée.

Du 4 au 11 juin, dans le cadre du jumelage Yffiniac-Wackersberg, 24 jeunes allemands, ont séjourné dans commune. Durant une semaine, ils ont profité du programme particulièrement attrayant concocté par les membres du jumelage : excursion à Paimpol à bord du train à vapeur, à Dolo au château de La Hunaudaye, sur la Côte de Granit rose aux Sept-Îles, activités sportives, etc. Du 30 juin au 9 juillet, ce sont les Yffiniacais qui sont accueillis à leur tour en Bavière.

### Samedi 9 septembre, repas du comité de jumelage

A l'occasion de la venue des adultes bavarois en septembre prochain, le comité de jumelage propose de partager une potée bretonne samedi 9 septembre à 19h30 salle du Belvédère. Au menu : crudités, potée bretonne, salade et fromage, farandole de desserts. Tarif : 25 € - Inscription avant le 31 juillet à : [jean-yves.martin24@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.martin24@wanadoo.fr)

## Assmat'ibulles

### Entre bonne humeur et dynamisme

Forte de ses 24 adhérent(e)s, l'association Assmat'ibulles est une association dynamique d'assistantes maternelles qui vise à permettre à ses adhérent(e)s de se rencontrer et d'organiser des activités ludiques pour les petits bouts qu'elles ont en garde (de trois mois à trois ans). Assmat'ibulles propose un calendrier de sorties mensuelles et/ou d'activités selon la météo du moment ainsi que différents rendez-vous selon les années (carnaval, fêtes des parents, galette des rois...), et ce dans un esprit d'ouverture aux autres, toujours dans la bonne humeur.

#### Un spectacle à Noël !

Chaque année, la troupe d'assistantes maternelles monte un spectacle théâtral pour fêter Noël, un spectacle qui remporte d'ailleurs un grand succès !



Costumes, décors, rien ne manque pour le plaisir des petits et des grands. Avis aux amatrices, vous êtes bienvenues !

Assmat'ibulles sera présente au forum des associations et espère de nouvelles adhérentes.

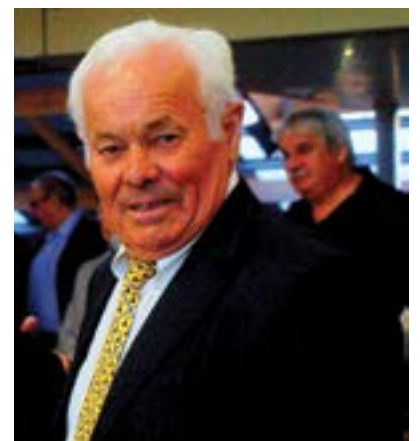
Contact au 06 23 71 36 66

## Décès du président de la Société des Courses

### Gabriel Villesalmon, un homme dévoué, humble et chaleureux

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Gabriel Villesalmon, le 8 juin dernier, à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie. Figure locale et bien connue dans le milieu des courses hippiques, «Gaby» pour ses nombreux amis, avait repris le flambeau à la tête de l'hippodrome en 2011, remplaçant Guy Perruchon. Consacrant une grande partie de son temps à son hippodrome, cet ancien chef d'une entreprise de bâtiment connaissait bien la «maison», depuis 1984, alors que les réunions hippiques se déroulaient aux Grèves des Courses. «Gaby, tu avais l'âme d'un bâtisseur au sens le plus noble du terme. Même si les bases de l'hippodrome étaient solidement fixées, il y avait encore à

faire pour qu'il soit représentatif tel qu'il nous apparaît aujourd'hui.» rappelait le vice-président Daniel Cherdou en lui rendant hommage(...) Président fédérateur, de contact facile, tu as apporté ta pierre à l'édifice. J'ai lu quelque part qu'un célèbre écrivain aviateur associait sa réussite à tout le personnel qui gravitait autour de son avion. Gaby, à son image, tu n'as jamais voulu naviguer seul. Et nous étions tous persuadés qu'il y avait un pilote dans l'avion J'ai lu aussi que ton souvenir sera gravé dans les murs de l'hippodrome et dans le cœur des bénévoles. Gaby, ton mérite est grand et ces compliments sont à la mesure de ton dévouement et de tes compétences. Sincèrement nous t'en remercions.»



## Exposition photos

### Côtes d'Armor pittoresque

A l'occasion de la 25<sup>e</sup> édition du festival *Moisson d'Images*, organisé par l'association lamballaise *Le Comptoir des Arts*, le Patio accueille une nouvelle exposition intitulée *Côtes d'Armor Pittoresque*. A l'origine, le choix du thème était *Centre Bretagne*. Mais, au cours des déplacements et des rencontres, les photographes\* se sont concentrés sur des commerces et leurs propriétaires, « arrétant le temps » dans leur espace de vie, de travail. Ces découvertes leur ont permis de retrouver une multitude de souvenirs de leur enfance, sillonnant les routes de Bretagne de Callac à Paimpol en passant par

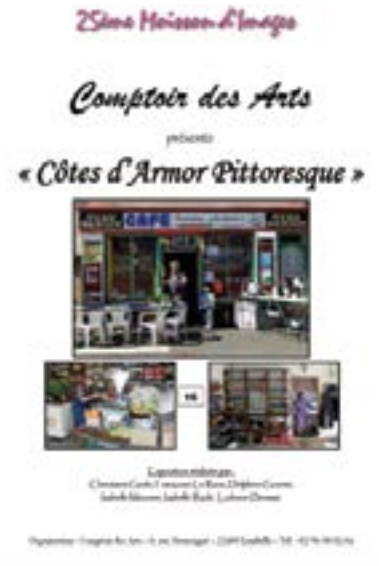
Trémargat et Belle-Isle-en-Terre, pour y rencontrer Sabotier, quincaillier, café, épicerie, couturière...

\*Les photographes : *Christiane Gode, Françoise Le Roux, Delphine Gouret, Isabelle Mounier, Isabelle Rault, Ludivine Denmat.*

Pour cette 25<sup>e</sup> édition, de nombreux clichés réalisés selon des thématiques différentes et par des photographes amateurs seront exposés dans plusieurs lieux des environs de Lamballe (commerces, mairies, médiathèques, haras).

**Du 15 juillet au 25 août**  
**Le Patio (salle d'exposition) - Entrée libre**

**La médiathèque  
sera fermée  
du 31 juillet au 15 août .**



## La Troupe des Choc'Art

### Fin de saison pour les comédiens

Le rideau est tombé sur la saison théâtrale de la Troupe des Choc'Art et les vacances sont arrivées pour les 53 comédiens. L'atelier adulte est composé de quinze comédiens qui cultivent leur talent tout au long de l'année pour se retrouver sur scène et jouer la comédie. Quant aux P'tits Choc'Art, ils sont 38 enfants à participer aux différents ateliers animés par Alexandre Beurrier, comédien et metteur en scène. Pour clôturer la saison, les

comédiens en herbe sont montés dernièrement sur les planches, et ont pu montrer un bel aperçu du travail réalisé. C'est ainsi que dimanche 28 mai, jour de la fête des mères, ils ont investi le plateau de la salle des Fêtes pour y présenter plusieurs pièces préparées au cours de l'année : *Bebop Nohope*, *Le Baiser Génération toxique* et *Le mystère du tableau volé*.

**Vous souhaitez vous aussi  
apprendre à jouer la comédie,  
à donner la réplique ?**  
Les inscriptions sont ouvertes  
pour la saison 2017/2018 !  
La Troupe des Choc'Art sera  
présente au forum des associations  
le 2 septembre prochain.  
Contact au 06 70 89 32 57  
[www.facebook.com/lesptitschocart](http://www.facebook.com/lesptitschocart)



L'atelier du jeudi des  
primaires présentent la pièce  
*Bebop Nohope*



*Le baiser* est le titre de la pièce jouée par l'atelier du lundi (les x-x ans)



Les collégiens de l'atelier du jeudi ont interprété différents personnages  
dans la pièce *Génération toxique*



Les adultes en répétition pour leur dernière comédie *L'esprit Club*.

**Conseil municipal du 3 juillet 2017 en bref**

Le Conseil municipal,

**Commande** au Syndicat d'électricité le déplacement d'un mât et d'une lanterne, rue Paul Cézanne. La participation communale pour cette prestation s'élève à 840 € (unanimité).

**Adopte** plusieurs avenants aux marchés de travaux de l'extension du Restaurant scolaire ; Ils concernent les lots «Ossature bois», «Menuiseries extérieures», «Doublage - plafonds - ameublement» et «charpente métallique - serrurerie». L'ensemble des modifications demandées conduit à une moins-value globale de 392 € (unanimité).

**Nomme** les futures voies du futur lotissement du Buchonnet dans la logique du thème adopté pour ce quartier de la Commune, à savoir les oiseaux marins. Elles porteront donc les noms de : rue des Aigrettes, rue des Bernaches, rue des Cormorans, rue des Frégates, rue des Macareux et impasse des Sternes. (unanimité).

**Cède** un terrain, rue Paul Cézanne, à Terre et Baie Habitat en vue d'y réaliser deux logements sociaux, au prix de 43.380 € TTC, soit 60 € TTC / m<sup>2</sup> (unanimité).

**Cède** un délaissé de voirie communal de 41 m<sup>2</sup> à M. Gérard BAUDET, au lieu-dit «Le Buchon», au prix de 20,50 € (0,50 €/m<sup>2</sup>) auquel s'ajoutent les frais de notaire (780 € TTC) et les frais d'acte. (unanimité).

**Acquiert**, à l'euro symbolique, une emprise de voirie,

correspondant à deux parcelles situées rue de Penhièvre, desservant le Lotissement du Clos du Bourgneuf et appartenant à la SCI de la Baie (unanimité).

**Modifie** la délégation du Conseil municipal au Maire concernant l'exercice du Droit de préemption. Celui-ci est maintenu après le transfert de la compétence «Plan local d'urbanisme intercommunal» (PLUI) à Saint-Brieuc Armor Agglomération, cet organisme ayant décidé de rétrocéder cette fonction aux Communes (unanimité).

**Prend acte** du bilan de la consultation du public, suite à l'étude d'impact diligentée par le Préfet de région concernant l'opération du Buchonnet. Cette demande de participation n'a donné lieu à aucune remarque (pas de vote).

**Prend connaissance** des coûts des différents services communaux établis après exploitation de la comptabilité analytique du compte administratif 2016 voté le 20 mars 2017 (pas de vote).

**Prend acte** du nouveau pacte de confiance et de gouvernance de l'Agglomération, suite à l'élargissement du périmètre de celle-ci ; l'assemblée doit notamment constater que le FCF (fonds communautaire de fonctionnement) est ramené de 83 891 € à 69 252 € (unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions).

**Adhère** à deux groupements d'achats départementaux pour la fourniture de produits alimentaires et de

produits d'hygiène de restauration (unanimité).

**Vote** les subventions des associations dont les demandes n'ont pas pu, pour diverses raisons, être prises en compte en début d'année. Cette enveloppe supplémentaire s'élève à 2 631 € (unanimité).

**Etend** la redevance «retard» des accueils de loisirs, qui s'élève à 10 €, aux retards de paiement liés aux inscriptions tardives à l'Antrejeune (unanimité).

**Crée** un poste de contractuel au Service enfance-jeunesse pour assurer la direction de l'Accueil du mois de juillet, suite à une indisponibilité imprévue d'un agent permanent. (unanimité).

**Crée** les postes de contractuels, pour les emplois ne présentant pas un caractère permanent, mais nécessaires au fonctionnement des Services restauration et enfance-jeunesse pour la prochaine année scolaire (unanimité).

**Adhère** à l'open data du Département (Dat'Armor) pour répondre à l'obligation de la commune de partager ses données publiques (unanimité).

**Renonce** à son droit préférentiel de souscription d'actions dans la société publique locale (SPL) Baie d'Armor Aménagement (BZA) afin de permettre l'entrée au capital des communes de Saint-Brandan, Lanfains, Le Foël et Plourhan. (unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions).

## OPPOSITION

**Yffiniac pour vous****Les travaux dans le bourg !**

Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet et nous avons exprimé en son temps nos craintes sur la gêne occasionnée. Il est évident qu'il ne peut y avoir de travaux sans contraintes, voire désagréments, mais là nous trouvons que ça commence à faire un peu long, en plus un ressenti désagréable que l'entreprise qui effectue ces travaux ne fait rien pour faciliter l'accès des riverains pas plus pour ouvrir à la circulation la rue des écoles passage obligé pour accéder à l'avenue Georges POMPIDOU et aux écoles. La place des Chocards est fermée complètement à la circulation parce

qu'elle sert de lieu d'entreposage, manifestement il n'y a aucune volonté de rendre la situation plus facile pour la circulation des voitures. Oh pardon pour ce vilain mot, la voiture responsable de tous les maux mais combien nécessaire pour tous ceux qui n'habitent pas dans le centre bourg. Pour être à la mode il faut parler de déplacement doux, de pédibus, expressions savantes pour nous culpabiliser et virer le plus loin possible les vilains automobilistes que nous sommes et n'en déplaise aux détracteurs seule une cohabitation intelligente de tous les moyens de déplacement donnerait satisfaction

au plus grand nombre. A notre grand regret la volonté politique ne va pas dans ce sens, et nos craintes sont grandes quand le chantier important du centre va commencer parce qu'il faut bien se dire que ce que l'on connaît aujourd'hui n'est qu'une mise en bouche. Prenez contact ou rendez-vous avec nous : André Rabet 06 80 10 15 63, Laurent Boulay 06 07 37 10 27 ou sur notre site [yffiniacpourvous.fr](http://yffiniacpourvous.fr)

**Ecouter Echanger Agir pour Yffiniac****Rythmes scolaires : des inquiétudes !**

Le printemps s'achève après avoir connu des moments intenses au niveau de la vie de notre collectivité, essentiellement sur le plan politique, avec successivement, l'élection du président de la république et le renouvellement des députés. Passés ces moments d'expression de la vox populi, toutes nos instances locales et nationales sont « en marche » pour permettre à notre démocratie de fonctionner. C'est maintenant au pied du mur que nous allons voir le maçon ! Un projet de décret, relatif à « l'élargissement du champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques » doit permettre aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Autrement dit, les communes auront le choix de continuer ou arrêter le processus des TAP. Pour notre commune, les TAP

existent depuis 3 années scolaires (4 pour Hillion et Langueux). De l'avis des parents et des professionnels, ces temps d'activités périscolaires sont loin de faire l'unanimité. De l'avis des parents : Les enfants sont plus fatigués qu'avant et tous n'y trouvent pas leur compte. De l'avis des professionnels et des mairies : Il est très difficile de trouver du personnel qualifié, en nombre suffisant, avec des ruptures de contrat et un personnel qui n'effectue que quelques heures. Si la souplesse proposée semble la bienvenue, on peut s'interroger sur le futur soutien financier de l'Etat, pour les communes qui souhaiteraient maintenir l'organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi. Actuellement, les dépenses importantes des communes ne sont que très légèrement compensées par l'Etat. Qu'en sera-t-il au niveau d'Yffiniac ? Pour

la prochaine année scolaire, les communes qui voudront arrêter devront passer par le conseil d'école, qui donnera un avis, avant que l'Etat ne valide leur demande d'arrêt des TAP. Dans le cas du maintien, le projet gouvernemental ne doit pas aboutir à une nouvelle désorganisation pour les élus, ni surtout constituer une manière détournée, de diminuer voire supprimer la participation financière de l'Etat. En attendant la prochaine rentrée, bonnes vacances à tous et rendez vous en septembre pour la reprise de nos permanences 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois 11h en mairie

Vos élus : F. Robert A. Pihan F. Bouliou M. Ballay  
Fryffi2014@free.fr 07 82 22 88 16

## État Civil

### NAISSANCES

03/06 – Baptiste Guernion, 10 rue des Villes Tanets

15/06 – Liam Tran Jegou, 49B rue René Coty

### MARIAGES

03/06 – Eric Blivet et Emelyne Bonneau  
de Ploufragan

03/06 – Frédéric Leyzour et Marie Lagree  
de Trégueux

### DÉCÈS

18/05 – Marcel Le Gloan, 84 ans, 6 rue René Coty

08/06 – Brigitte Stasch épouse Sallé, 78 ans,  
3 rue Ernest Renan

10/06 – Christine Vincent veuve Tanguy, 61 ans,  
12 rue Ernest Renan

19/06 – Pierre Le Gac, 42 ans, 10 rue Pablo Picasso

## Urbanisme

### DÉCLARATION PRÉALABLE

Mme Bernard Christelle, 7 impasse des Stellaires,  
pose brise-vue sur muret

M. Coudé Frédéric, 44 rue René Coty,  
clôture et abri de jardin

M. Bignon Paul, 34 rue Julien Quintin, clôture

M. et Mme Geffray-Hamon, 21 rue des Euphorbes, clôture

M. Le Hé Olivier, 90 rue Monseigneur Le Mée, clôture

M. Theffo Jean-Pierre, 4 rue des Minquiers,  
création d'une ouverture

M. Le Bolloch François, 4 impasse des Carlines,  
extension d'une habitation

M. Rouxel Jean-Pierre, La Croix de la Hazée,  
isolation par l'extérieur

M. Amice Nicolas, La Basse Lande,  
modification des ouvertures existantes

M. Rault Thierry, 40 rue de Mirouze,  
bardage et isolation extérieure

M. Tréhard Sylvain, 7 rue des Embruns,  
extension habitation

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Sas Jean Stalaven, rue Jean Monnet,  
extension laboratoire culinaire

Sci de la Baie, 37 rue de Penthièvre,  
création d'une cellule commerciale destinée

à la restauration et extension du bâtiment existant

Sci Den-Immo, 1 impasse des Fauvettes,  
maison individuelle

SCCV Villas Moisan, impasse de Caron,  
construction de 2 logements

## Horaires de la Déchèterie

### de la Haute Lande



La déchèterie est ouverte les **lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.** Tél. : 02 96 72 59 41 ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)



Chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens  
Parking Hyper U

## JUILLET

### VENDREDI 14

Commémoration et vin d'honneur (11h30)

Monuments aux morts et salle du conseil

Siestes musicales - Jardin Chapelle Saint-Laurent

Moules frites + feu d'artifice - Hippodrome

Exposition de peintures - Chapelle Saint-Laurent

(Yffiniac Loisirs et Amis de la Chapelle Saint-Laurent)

### DU 15 JUILLET AU 25 AOÛT

Exposition « Côtes d'Armor Pittoresque »

Le Patio (salle d'exposition) - Service culturel

### DIMANCHE 23 JUILLET

Randonnée en Baie de Saint-Brieuc - Départ du parc Au fil de l'eau à 9h30

Pique-nique - A partir de 12h

Jeux de plein air - A partir de 14h

Parc Au fil de l'eau (Comité d'Animation)

## AOÛT

### DU 19 AU 20

Vide grenier, boules et Kermesse - La Gare (Comité de la Gare)

### SAMEDI 26

Moules frites - Complexe sportif (Amicale des Cyclos)

## SEPTEMBRE

### VENDREDI 1

Assemblée générale - Salle Triskell (Amicale des Chasseurs)

Assemblée générale - Salle Trait d'Union (Anse Solidaire)

### SAMEDI 2

Forum des associations - Complexe sportif (14h-18h)

Collecte de sang - Salle des Fêtes (9h-13h) (Donneurs de sang)

### VENDREDI 8

Pot de rentrée - Salle Trait d'Union (Assmat'ibulles)

### DU 7 AU 10

Séjour des Bavarois - Comité de jumelage

## PARUTION DU SILLON

Pour publier une information, envoyez vos infos avant le 10 du mois précédant la parution, par mail à : [communication@ville-yffiniac.fr](mailto:communication@ville-yffiniac.fr)



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33  
[www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil).

ATTENTION : la mairie est fermée le samedi matin en juillet et en août.

Directeur de la publication : Michel Hinault

Crédit photos : Ville d'Yffiniac - Solène Le Bonniec (Le Télégramme)

Tirage : 2550 exemplaires - Distribution : Mairie d'Yffiniac

Création, Impression Roudenn Grafik